

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
Extrait du Maire

ARRÊTE DU MAIRE

ARRÊTE N° : 2026_A_197

OBJET : Interdiction de stationner place des hêtres sous la halle

Maire de la commune d'Aurec sur Loire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 et suivants,

VU l'article 471, paragraphe 15 du Code Pénal frappant de l'amende de police ceux qui contreviennent aux réglementes légalement faits par l'autorité Municipale,

Considérant les obligations d'éloignement pour la sécurité des personnes venant à l'évènement.

Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et le maintien de l'ordre,

ARRÊTE :

Article 1er :

Le stationnement et la circulation de tous véhicules **est interdit**, ce samedi 29/08/2026 à partir de 9h00 jusqu'à 23h00 sur la Place des hêtres sous la halle couverte. Pour la clôture de la saison estivale.

Article 2 :

Des panneaux de signalisation et barrières seront mis en place pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 :

La régulation de circulation est dévolue aux forces de l'ordre. Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois. La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

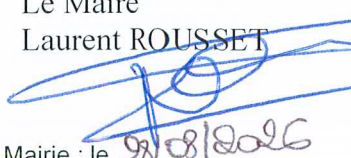
Article 5 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire, publié sur le site internet de la Mairie. Une ampliation pour exécution sera adressée :

- A Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Aurec sur Loire ;
- A Monsieur le responsable du Pôle Sécurité-Prévention (Police Municipale) d'Aurec sur Loire.

Fait à Aurec sur Loire, le 25/08/2026

Le Maire
Laurent ROUSSET




Auteur : Laurent ROUSSET – Maire - Publié sur le site de la Mairie : le 28/08/2026